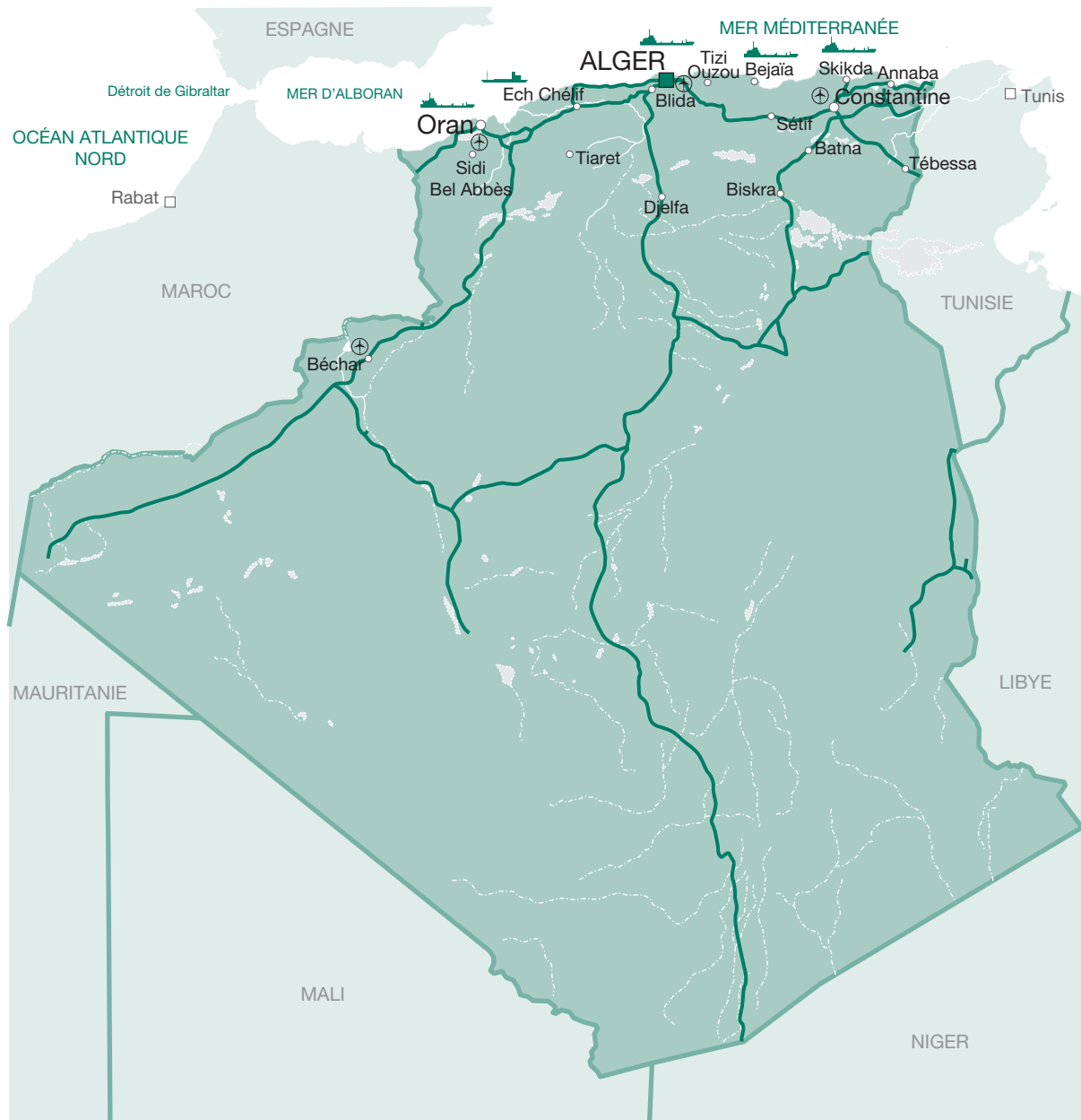


Algérie  
2011



[www.africaneconomicoutlook.org/fr](http://www.africaneconomicoutlook.org/fr)



- Port de commerce
- Port pétrolier
- Port de pêche
- Aéroport
- Route principale

- Capitale (3 354 000 hab. 2007)
- plus de 500 000
- plus de 100 000



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

# Algérie

## Vue d'ensemble

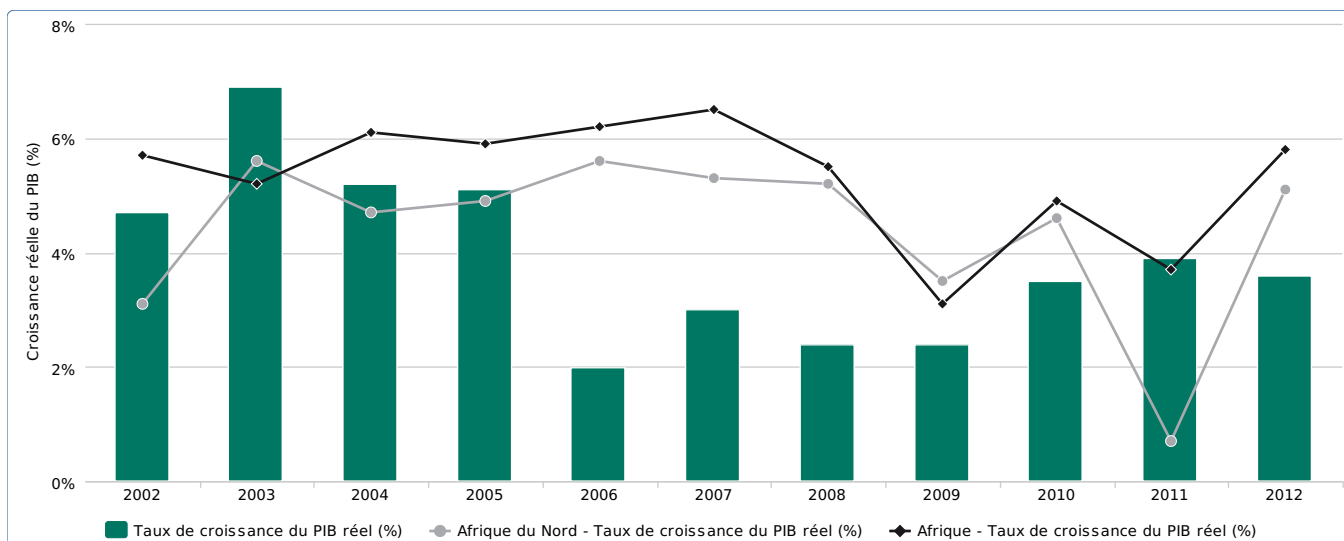
En Algérie, le secteur des hydrocarbures constitue la principale source de croissance même si le PIB hors hydrocarbures a connu une bonne évolution au cours des dernières années. En 2010, outre les hydrocarbures, c'est la réalisation et l'intensification des grands investissements publics, ainsi que la consommation des ménages, qui ont tiré la croissance. Toutefois, la croissance de 3.5 % enregistrée en 2010 reste modérée au regard des potentialités de l'économie algérienne, et insuffisante pour résorber le chômage et atténuer la crise du logement. La croissance du PIB hors hydrocarbures a été de 5.5 % en 2010, en deçà des deux années précédentes (9.3 % en 2009 et 6.1 % en 2008). Les perspectives de croissance à moyen terme sont encourageantes, mais elles restent soumises aux variations des cours des hydrocarbures. La croissance devrait être soutenue à court terme par : *i*) les effets induits sur le secteur des hydrocarbures d'une reprise de la croissance au niveau mondial, entraînant une hausse du prix du baril favorable à l'Algérie ; *ii*) de fortes dépenses publiques ; et *iii*) l'accélération du rythme d'exécution du programme d'investissements publics au titre du plan quinquennal 2010-14. L'inflation en 2010 est en recul par rapport aux niveaux relativement élevés observés au cours des deux années précédentes (4.8 % en 2008 et 5.7 % en 2009). La hausse des prix, notamment au second semestre, a été induite principalement par la flambée des prix sur le marché mondial des principaux produits alimentaires de large consommation.

Au niveau sectoriel, la croissance a été le fait des bonnes performances du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), des services, de l'agriculture et de l'énergie. En 2010, la production agricole a crû de près de 11 %, contre 9.2 % en 2009. Les programmes d'investissements successifs en cours depuis 2004 continuent de dynamiser le secteur du BTP, qui réalise 9 % à 10 % de croissance annuelle. La valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures a connu un léger recul en 2010 (baisse de la production en volume), avec des perspectives de reprise en 2011 du fait des prévisions à la hausse de la demande mondiale, de l'effet-prix des exportations d'hydrocarbures, et des projets d'investissement qui devraient contribuer à améliorer la productivité du secteur. L'industrie est restée pratiquement stable en 2010, et pourrait même se tasser à 5 % de croissance contre 5.5 % en 2009. La production des industries manufacturières, filières stratégiques pour le développement industriel, enregistre des contre-performances, notamment dans les sous-secteurs des textiles et du cuir. En revanche, le secteur des services continue d'afficher une bonne progression d'une année sur l'autre. Avec 26 % de la valeur ajoutée totale en 2009, le secteur des services marchands demeure le second plus important contributeur à la création de la richesse nationale, et le premier pour la production hors hydrocarbures.

La politique budgétaire continue à être expansionniste, mais elle reste viable grâce à l'épargne publique accumulée au niveau du Fonds de régulation des recettes (FRR), l'une des principales sources de financement des déficits éventuels. Le budget de l'État est fortement sollicité pour la couverture financière d'importants projets d'investissements publics, programmés notamment par les plans quinquennaux de développement couvrant les périodes 2005-09 et 2010-14. Les recettes publiques restent tributaires de la fiscalité pétrolière qui a représenté, au cours des cinq dernières années, plus de 70 % en moyenne des recettes budgétaires totales ; cette dépendance constitue une source de vulnérabilité de l'économie aux chocs externes. La chute des recettes d'hydrocarbures constatée ces deux dernières années, conjuguée à un niveau relativement élevé de dépenses publiques, a entraîné une détérioration des finances publiques, illustrée par l'apparition, pour la deuxième année consécutive, d'un déficit budgétaire représentant environ 6.9 % du PIB en 2009 et 4.4 % du PIB en 2010. La politique monétaire est centrée sur le contrôle de la masse monétaire, le taux de change et l'inflation. La position extérieure est restée saine en 2010 en dépit du recul du solde des comptes courants (5.5 % du PIB en 2010, contre 19.8 % en 2008). En 2010, le pays a réalisé un excédent commercial de 16.4 milliards de dollars (USD) contre 5.9 milliards USD en 2009. Les réserves officielles de change étaient estimées à 155 milliards USD fin décembre 2010, soit trois années d'importations de biens et services. Le niveau d'endettement extérieur demeure relativement faible, à 2.7 % du PIB (2009).

S'agissant des réformes structurelles, en dépit d'une amélioration sensible du cadre réglementaire les régissant, le climat des affaires demeure globalement contraint par les délais liés à l'accomplissement des formalités administratives, et la persistance du secteur informel. Sur le plan du développement humain, les indicateurs sociaux sont satisfaisants. Le pays est en passe d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Malgré les progrès réalisés, l'Algérie reste confrontée au défi du chômage (10 % de taux de chômage en 2010), notamment parmi les jeunes (21.5 % de chômeurs dans la tranche des 16-24 ans) et du manque de logements.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (N)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411609>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	2.4	3.5	3.9	3.6
<b>Inflation IPC</b>	5.7	4.1	4.5	4.1
<b>Balance budgétaire % PIB</b>	-6.9	-4.4	-5.3	-5.7
<b>Balance courante % PIB</b>	0.3	5.5	5	4.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932413965>

## Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
<b>Agriculture, foresterie, pêche et chasse</b>	8.1	9.7
<b>Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière</b>	-	-
<b>dont agriculture</b>	-	-
<b>dont cultures vivrières</b>	-	-
<b>Mines et extraction</b>	0.1	0.2
<b>Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique</b>	-	-
<b>dont pétrole</b>	-	-
<b>Industries manufacturières</b>	52.1	38.5
<b>dont hydrocarbure</b>	47.4	33.6
<b>Electricité, gaz et eau</b>	1	1
<b>Electricité, eau et assainissement</b>	-	-
<b>Construction</b>	7	10.5
<b>Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants</b>	12.1	15.4
<b>dont hôtels et restaurants</b>	1	1.1
<b>Transports, entreposages et communications</b>	9	9.6
<b>Transport et stockage, information et communication</b>	-	-
<b>Finance, immobilier et services aux entreprises</b>	1.9	2.3
<b>Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services</b>	-	-
<b>Services des administrations publiques</b>	8.7	12.8
<b>Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux</b>	-	-
<b>Autres services communautaires, sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Autres services</b>	-	-
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	100	100

**Source** : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414934>

Les performances économiques du pays se caractérisent par une croissance soutenue au cours de la dernière décennie, un recul de l'inflation et du chômage (10.2 % en 2010 contre 18 % en 2004), un faible niveau d'endettement (2.7 % du PIB fin 2009), l'augmentation des réserves officielles de change (155 milliards USD fin 2010), et un surplus du solde budgétaire sur la période 2004-08 (les déficits budgétaires constatés en 2010 [-4.4 % du PIB] et en 2009 [-6.9 % du PIB] ont été financés en partie par le FRR). La bonne tenue de ces agrégats illustre la consolidation des équilibres macroéconomiques. Par ailleurs, le second programme d'investissements pour la période 2010-14, d'un montant de 286 milliards USD, poursuit et consolide le développement des infrastructures visant à améliorer l'environnement de l'entreprise et à lui permettre de tirer parti des externalités pour améliorer sa productivité et son efficacité.

La croissance de 3.5 % observée en 2010 reste en phase avec la tendance décennale, période au cours de laquelle l'Algérie a enregistré de bonnes performances qui se sont traduites par une consolidation du cadre macroéconomique.

La croissance moyenne du PIB réel au cours de ces dix dernières années, estimée à 3.7 %, provient essentiellement des performances du secteur des hydrocarbures qui génère plus de 97 % des recettes d'exportations, 70 % des recettes budgétaires et 45 % du PIB. Cependant, en 2009, la contribution des hydrocarbures au PIB a chuté à 33 %, du fait de la baisse des prix du baril mais aussi de la forte croissance des autres secteurs (BTP, services et agriculture) qui a influé sur la structure du PIB. En 2010, l'on estime que la contribution des hydrocarbures dans le PIB a été plus importante qu'en 2009, du fait de la forte hausse du prix du baril et des produits pétroliers.

La croissance de l'économie enregistrée en 2010, à l'instar des années antérieures, reste modeste par rapport aux potentialités du pays, et insuffisante pour pallier les problèmes de chômage et de logement. La production d'hydrocarbures a reculé pour la cinquième année consécutive, mais elle devrait se redresser à court terme grâce à un important programme d'exploration prévu dès 2011, ainsi qu'aux transferts de technologie des associés. La croissance du PIB hors hydrocarbures continue d'afficher une bonne progression, même si elle a perdu 3.8 points en 2010, s'établissant à 5.5 % contre 9.3 % en 2009 et 6.1 % en 2008.

La production agricole s'est accrue en 2010 d'environ 11 %, contre 9.2 % en 2009. Portée par des rendements agricoles exceptionnels, cette croissance a tiré parti de conditions climatiques favorables et d'incitations à la production, notamment céréalière. Les politiques agricoles mises en œuvre dans le cadre du « programme de renouveau agricole » (promotion d'un environnement incitatif pour les exploitants agricoles et les opérateurs de l'agroalimentaire, programmes d'intensification des productions, développement des instruments de régulation, etc.) ont permis d'atténuer la dépendance alimentaire du pays.

La croissance du secteur public industriel, hors hydrocarbures, a enregistré un recul de 1.9 %, et la part du secteur industriel dans le PIB ne représente qu'environ 5 %.

Les filières textiles et cuirs continuent de souffrir de leurs faibles performances, alors que les ISMMEE (Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électroniques et électriques) et les matériaux de construction affichent une bonne progression. Les différents programmes de relance et de soutien à la croissance ont permis au secteur du BTP d'enregistrer entre 2005 et 2010 une forte croissance, passant de 9 % à 10 %, et sa participation au PIB s'est élevée à plus de 11 % en 2010, ce qui reflète bien l'importance des programmes d'infrastructures tels que l'autoroute Est-Ouest, le métro d'Alger, les barrages, et les travaux publics dans le secteur pétrolier.

En revanche les industries manufacturières publiques continuent d'afficher une sous-utilisation des capacités, qui s'est traduite par un recul de la production de 4 %. Seules les branches bois, liège et papier ont réalisé une croissance de près de 13 %.

La croissance du secteur des services a, quant à elle, bénéficié en 2010 des effets induits par la reprise de la consommation des ménages et par la croissance des secteurs de la construction et des transports. Le secteur représente depuis quelques années un des principaux leviers de la croissance globale, avec une progression annuelle moyenne de près de 9 %. La part des services facteurs dans le PIB est également en progression, affichant en 2009 près de 26 % de la valeur ajoutée totale.

La dépense intérieure brute continue à progresser à un rythme nettement plus rapide (12.7 % en volume) que celui du produit intérieur brut. Elle a représenté 73.5 % des emplois en 2009 contre 62.6 % en 2008. L'investissement a progressé en 2009 de 8.5 % en volume, tandis que les dépenses en capital de l'État comptent pour 40.6 % de l'accumulation, en recul de 3.8 points. En 2009, la consommation des ménages a représenté 37 % du PIB. En volume, la consommation finale des ménages s'est accrue de 6 %.

L'inflation a été de 4.1 % en 2010 contre 4.8 % en 2008 et 5.7 % en 2009. La hausse généralisée des prix observée fin 2010 est liée à l'envolée des prix des produits alimentaires sur le marché international. Cette tendance haussière est essentiellement le fait d'une flambée des prix des produits de base tels que les fruits frais (22.1 %) ; le poisson frais (26.6 %) ; les viandes et les abats de bœuf et de mouton (10.4 % et 5.4 %

respectivement) ; le sucre (30.7 %) ; et les huiles et graisses (7.2 %).

Le niveau moyen des prix à la vente des produits de base observé en 2010 serait encore plus élevé en l'absence des subventions. En ce qui concerne le gaz, l'État supporte un montant d'environ 7 milliards USD, au titre du différentiel entre le prix réel du gaz sur le marché et celui cédé à la société d'électricité Sonelgaz pour approvisionner le marché intérieur. Le niveau moyen des prix des biens alimentaires a connu une hausse de 2.7 % entre novembre 2010 et novembre 2009, en raison de la hausse de 6.5 % des produits alimentaires industriels. Cette hausse des prix observée fin 2010 a été exacerbée en début d'année 2011, où les consommateurs algériens ont été confrontés à une flambée soudaine des prix des produits de base (céréales, pain, pomme de terre, sucre, huile, fruits, légumes), avec des hausses atteignant dans certains cas 30-40 %, ce qui a engendré des émeutes dans plusieurs villes du pays dont Alger, la capitale.

Les exportations ont atteint 56.6 milliards USD contre 45.5 milliards USD en 2009, alors que les importations se sont établies à 40.21 milliards USD (39.2 milliards en 2009). Au niveau des exportations, le secteur des hydrocarbures garde sa position dominante (97 %). En 2009, les biens d'équipement ont dominé la structure des importations de marchandises (38.9 % du total) et ont mobilisé 14.4 milliards USD, consacrés essentiellement à l'acquisition de véhicules, d'équipements et d'engins de travaux publics. Les exportations de marchandises hors hydrocarbures, après avoir progressé significativement en 2008 (+44.2 %), avaient diminué de 45 % en 2009 ; mais elles ont enregistré une hausse de près de 52 % en 2010, pour un montant de 1.62 milliard USD.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
<b>Formation brute de capital</b>	30.7	46.8	5.3	5.7	5	2.6	2.8	2.5
Publique	10	24.5	7.3	6	4.3	1.9	1.6	1.2
Privée	20.6	22.3	3.2	5.4	5.8	0.7	1.3	1.4
<b>Consommation finale</b>	59.5	53.8	5.3	5.5	3.9	3.3	3.5	2.5
Publique	15.5	16.4	2.7	4.1	2.5	0.5	0.7	0.4
Privée	44	37.4	6.4	6	4.4	2.8	2.7	2.1
<b>Secteur externe</b>	9.9	-0.6	-	-	-	-2.5	-2.5	-1.5
Exportations	35.5	35.2	-2	-0.5	1.9	-0.5	-0.1	0.5
Importations	-25.6	-35.8	5.1	6.1	4.9	-1.9	-2.3	-1.9
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	-	-	-	-	-	3.5	3.9	3.6

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415903>

## Politiques macroéconomiques

---

Malgré une forte sollicitation du budget de l'État pour la couverture financière des programmes d'investissements publics, la politique budgétaire de l'Algérie reste viable grâce à l'épargne publique disponible au titre du Fonds de régulation des recettes (FRR). Les recettes publiques demeurent tributaires de la fiscalité pétrolière, qui a représenté en moyenne au cours des cinq dernières années plus de 70 % des recettes budgétaires totales ; ce qui constitue une source de vulnérabilité des finances publiques. La chute des recettes d'hydrocarbures depuis 2009 et le niveau relativement élevé des dépenses publiques ont provoqué des déficits budgétaires (4.4 % du PIB en 2010 et 6.9 % du PIB en 2009). Ces déficits sont financés en partie par le FRR dont les ressources étaient évaluées à environ 60 milliards USD au 31 décembre 2010.

### Politique budgétaire

Les recettes budgétaires ont augmenté en 2010 (37.3 % du PIB) par rapport à 2009 (36.7 % du PIB). Les recettes budgétaires réelles, estimées en 2010 à 4 360 milliards de dinars algériens (DZD) se sont avérées largement supérieures aux prévisions budgétaires du ministère des Finances (3 081.5 milliards DZD) : ces dernières étaient basées sur un prix de référence du baril (prix fiscal) de 37 USD, alors que le prix moyen du marché a dépassé 73 USD en 2010. Les dépenses sont évaluées à 41.7 % du PIB, un recul de près de deux points par rapport à 2009 (43.6 % du PIB).

En 2010, les recettes budgétaires réelles sont estimées à 4 360 milliards DZD contre 3 673 milliards en 2009. En Algérie, les montants des recettes enregistrées en fin d'année sont toujours largement au-dessus des prévisions budgétaires (3 081.5 milliards DZD en 2010) du fait que ces dernières sont déterminées sur la base d'un prix de référence du baril (prix fiscal) de 37 USD alors que le prix moyen du marché a dépassé 73 USD en 2010). Les dépenses sont estimées à 4 874 milliards DZD et représentent 41.7 % du PIB (contre 43.6 % en 2009). La part des dépenses en capital dans les dépenses totales s'est stabilisée à un haut niveau au cours des cinq dernières années (1 436.6 milliards DZD en 2007 et 1 920.9 milliards DZD en 2009, soit respectivement 46 % et 45.5 % du total des dépenses).

La politique budgétaire restera expansionniste en 2011 et 2012 en raison de la poursuite des grands travaux inscrits dans le Plan quinquennal 2010-14, ce qui devrait se traduire par la persistance d'un déficit budgétaire.

Les réformes en cours dans la gestion des finances publiques visent à moderniser le processus budgétaire pour améliorer l'efficacité de la dépense publique, notamment en modernisant la douane et les services des impôts. Par ailleurs, le gouvernement a mis en place un programme de renforcement des capacités de l'administration, plus particulièrement au niveau des structures et services en charge des questions économiques et financières, de la conduite des réformes, de la planification et de l'information économique. À titre d'exemple, la réforme douanière et fiscale vise à automatiser toutes les procédures avec l'instauration d'un identifiant unique pour chaque opérateur économique.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	35.4	39.4	46.9	36.7	37.3	36.9	36.4
Recettes fiscales	10.3	7.9	8.4	11.1	11.1	11.3	11.4
Recettes pétrolières	22.7	30.2	37.2	24.4	25	24.4	23.8
Dons	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	2.5	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
<b>Dépenses totales (et prêts nets) (a)</b>	35	34.8	39	43.6	41.7	42.2	42.1
Dépenses courantes	21.6	17.9	20	23	22.4	22.5	22.2
Sans les intérêts	18.4	17	19.5	22.6	22.1	22.1	22.1
Salaires	6.7	5.6	6.4	7.5	7.2	7.4	7.2
Biens et services	1.5	1	1	1.1	1.1	1.1	1.1
Intérêts	3.2	0.9	0.6	0.4	0.3	0.3	0.1
Dépenses en capital	12.7	15.3	17.8	19.2	19.3	19.7	19.9
<b>Solde primaire</b>	3.6	5.5	8.5	-6.5	-4.1	-5	-5.7
<b>Solde global</b>	0.5	4.6	7.9	-6.9	-4.4	-5.3	-5.7

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416872>

## Politique monétaire

La politique monétaire est centrée sur le contrôle de la masse monétaire, du taux de change et de l'inflation. Le système bancaire est en surliquidité, l'épargne excédant l'investissement. Les progrès réalisés en matière de stabilité monétaire et de contrôle du secteur bancaire ont permis d'asseoir une plus grande stabilité financière. Par ailleurs, la recapitalisation en 2009 des banques et des établissements financiers du pays a contribué à consolider la solvabilité globale du système. L'Algérie adopte depuis plusieurs années des politiques financière et monétaire prudentes, renforcées en 2009 pour répondre à la crise financière mondiale.

La politique menée par la Banque d'Algérie vise à stabiliser l'inflation annuelle autour de 3.5 %. Le taux d'inflation a été toutefois supérieur à cet objectif au cours des trois dernières années (4.1 % en 2010, 4.8 % en 2008 et 5.7 % en 2009). Pour déterminer la valeur du dinar algérien, les autorités monétaires contrôlent les évolutions du taux de change effectif réel (TCER) de manière à le maintenir à son niveau d'équilibre. Le marché des changes reste fortement contrôlé par la Banque d'Algérie qui est le principal fournisseur de devises. Le régime de change en vigueur est caractérisé par un flottement contrôlé sans annonce de la trajectoire du taux de change (contrôle de change *a posteriori*). La Banque d'Algérie joue également un rôle clé en matière de supervision bancaire et de contrôle des ratios prudentiels et de la surliquidité des banques commerciales. Le système bancaire comprend 26 banques et établissements financiers. Parmi les banques opérant en Algérie, six sont des banques publiques, qui détiennent environ 90 % du total des actifs. Le reste des actifs est aux mains des 14 banques privées, vouées pour le moment au financement du commerce extérieur.

Le système bancaire est structurellement en excès de liquidités depuis 2002. En effet, l'évolution macroéconomique des années 2000 a fait émerger un surplus de l'épargne par rapport à l'investissement. Ce cadre macroéconomique est confirmé par une position financière solide qui a permis au pays de résister aux chocs extérieurs. La masse monétaire M2 a enregistré en 2009 une croissance de 13.2 %, notamment au second semestre, ce qui a permis de pallier la contraction monétaire du premier trimestre (-1.1 %), et le rythme de la

création de monnaie est resté modéré (4.2 %). La progression des crédits bancaires (y compris les rachats de créances non performantes par le Trésor) est évaluée à 18 % en 2009. Malgré l'importance des crédits en faveur du secteur privé (51 %), le crédit aux petites et moyennes entreprises (PME) reste en deçà des objectifs déclarés, et ce en dépit de la mise en place de dispositifs de garanties et de bonification de taux d'intérêt. L'agrégat « avoirs extérieurs nets » reste la principale source de création monétaire en 2009. En 2010, l'augmentation significative (20 %) des crédits à l'économie déjà constatée en 2009 devrait s'amplifier avec la politique récemment suivie en matière de bonification des taux d'intérêts portant sur les crédits d'acquisition de logements neufs et de construction de logements ruraux. La Banque d'Algérie a enregistré au premier trimestre 2010 un rebond des crédits bancaires, dans un contexte d'expansion monétaire modérée.

## **Position extérieure**

La position extérieure est restée saine en dépit du recul du solde des comptes courants des deux dernières années (elle a représenté 0.3 % et 5.5 % du PIB respectivement en 2009 et en 2010, contre 19.8 % en 2008). La consolidation soutenue de la balance des paiements durant huit années consécutives a permis au pays de faire face aux chocs extérieurs. Les réserves officielles de change sont estimées à 155 milliards USD fin 2010, soit trois années d'importations. Le niveau d'endettement extérieur est faible (2.7 % du PIB).

En 2010, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de 16.4 milliards USD contre 5.9 milliards USD en 2009. Le solde des comptes courants positif enregistré en 2010 est le résultat d'une gestion prudente face à un environnement extérieur défavorable induit par la flambée des prix mondiaux des biens et services. Les exportations ont atteint 56.6 milliards USD (45.5 milliards USD en 2009), alors que les importations de biens se sont établies à 40.21 milliards USD (contre 39.2 milliards USD en 2009). Les exportations totales sont toujours tributaires de la performance des recettes d'exportation des hydrocarbures, qui représentent plus de 97 % du total; elles ont atteint 55 milliards USD en 2010 sous l'effet du prix élevé du baril de pétrole.

Les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie ont enregistré une hausse de près de 52 % en 2010 pour se monter à 1.62 milliard USD contre 1.06 milliard USD en 2009, année durant laquelle elles avaient baissé de 46 %. Malgré ce rebond, les exportations algériennes hors hydrocarbures demeurent marginales, ne représentant que 2.8 % du volume global des exportations. Les principaux produits exportés sont constitués essentiellement de dérivés d'hydrocarbures et de produits agroalimentaires (dattes et autres produits agricoles). Il s'agit notamment des huiles et produits provenant de la distillation des goudrons, qui ont enregistré une hausse de 66.3 % pour atteindre 518.7 millions USD contre 311.9 millions USD en 2009.

Avec la politique de désendettement adoptée depuis 2004, l'Algérie a opté pour une gestion prudente de sa dette. L'encours de la dette extérieure (estimé à 5.4 milliards USD au 31 décembre 2009) représente environ 2.7 % du PIB. L'encours de la dette publique interne était estimé fin 2009 à 808 milliards DZD, soit environ 11.1 milliards USD, et il représente environ 8 % du PIB.

Sur le plan international, la lenteur des négociations commerciales régionales et multilatérales, notamment avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pourraient avoir un impact sur les objectifs de l'Algérie visant à une croissance diversifiée, durable et axée sur les exportations. La Loi de finances complémentaire 2010 (LFC2010) est venue compléter les mesures d'encadrement du commerce extérieur initiées par la LFC2009.

En 2010, les pays de l'OCDE, en particulier l'Union européenne, ont été les premiers partenaires commerciaux de l'Algérie. La France reste le fournisseur principal, suivie de la Chine, de l'Italie, de l'Allemagne et des États-Unis. Au niveau des exportations, les principaux clients de l'Algérie sont les États-Unis, l'Italie, l'Espagne, la France et la Turquie. Les échanges avec les pays du Maghreb ont reculé sur la période, tandis que ceux avec les autres pays arabes ont augmenté.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

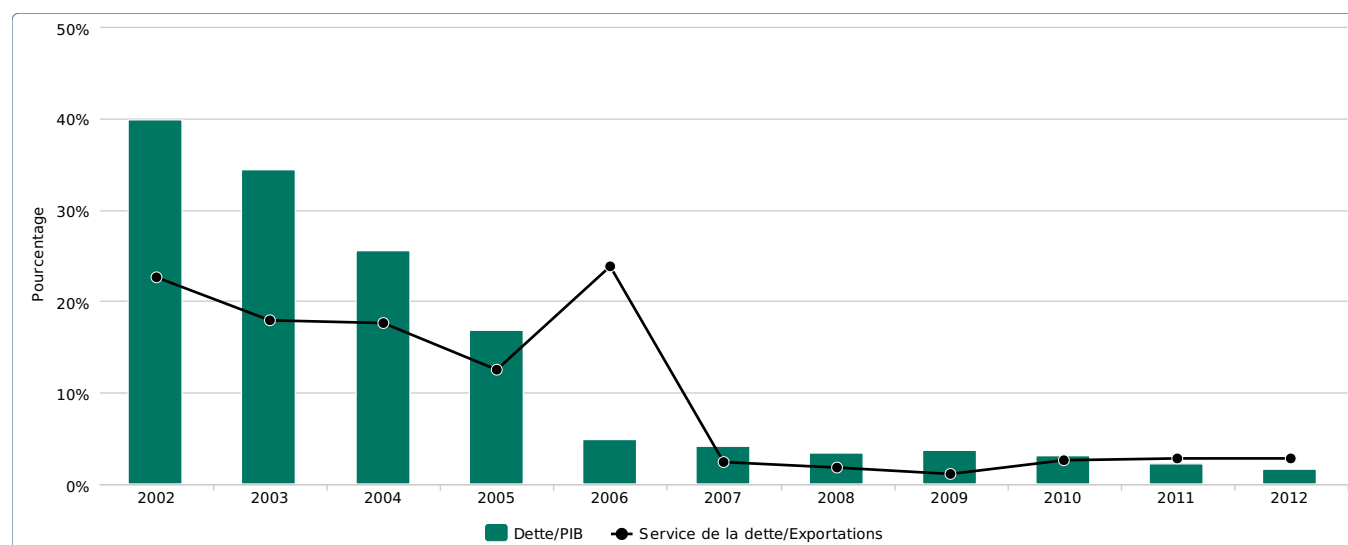
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Balance commerciale</b>	11.8	25.2	23.4	5.6	6.8	5.6	4.7
Exportations de biens (f.o.b.)	33	44.8	45.5	32.8	32.6	31.7	31
Importations de biens (f.o.b.)	21.2	19.5	22.1	27.1	25.8	26.2	26.3
<b>Services</b>	-2.1	-3	-4.4	-6.3	-2.9	-2.1	-1.5
<b>Revenu des facteurs</b>	-3.9	-1.4	-0.8	-0.9	-0.6	-0.6	-0.4
<b>Transferts courants</b>	1.9	1.6	1.6	1.9	2.3	2.1	2
<b>Solde des comptes courants</b>	7.7	22.5	19.8	0.3	5.5	5	4.7

**Source :** Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417841>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



**Source :** Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411609>

## Questions structurelles

### Développement du secteur privé

Le gouvernement a engagé d'importantes réformes en vue d'améliorer le climat des affaires et promouvoir l'investissement privé. Ces réformes visent à faciliter la création d'entreprises et à améliorer le cadre juridique et réglementaire, la compétitivité et la promotion de l'investissement privé. Elles ont permis une amélioration sensible du cadre réglementaire, de la protection des investisseurs et de l'attribution des permis de construire. Le climat global des affaires reste cependant contraint par les délais et les coûts de transaction liés aux formalités administratives exigées pour la création d'une entreprise, et l'activité persistante du secteur informel limite également l'impact des réformes. L'édition 2011 du rapport de la Banque mondiale *Doing Business* sur l'environnement des affaires classe l'Algérie 136<sup>e</sup> sur 183 pays (elle était 125<sup>e</sup> sur 178 pays dans le rapport 2008).

Parmi les réformes engagées, citons la révision du code du commerce, la simplification des procédures d'inscription au registre du commerce, ainsi que l'allégement de la fiscalité des entreprises. À ces mesures s'ajoutent l'aménagement de zones industrielles destinées à faciliter l'accueil des investisseurs, la révision de la législation en matière d'accès au foncier (révision des conditions et modalités de concession des terrains domaniaux, etc.). Des mesures spécifiques ont également été prises pour encourager la création de PME (création de caisses et de fonds de garantie, lancement d'un programme de mise à niveau des entreprises industrielles pour améliorer leur compétitivité, adoption de standards internationaux en matière d'organisation et de gestion, etc.). Le secteur industriel devrait bénéficier, au cours de la période 2010-14, d'un renforcement des capacités de normalisation industrielle et de leur modernisation, et de la réalisation de 80 zones industrielles et activités pour lesquelles est prévue une enveloppe de 50 milliards DZD. Une dotation globale de 702 milliards DZD doit accompagner la création de 200 000 PME à l'horizon 2014. Parmi les structures d'appui, l'Agence de développement de la PME (ANDPME) est chargée de la mise à niveau des PME et d'améliorer leur environnement. La promotion de l'investissement par une réduction de la pression fiscale, les mesures incitatives de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), et la facilitation de l'accès au foncier industriel devraient également contribuer au développement du secteur privé.

Depuis deux ans le gouvernement a par ailleurs adopté de nouvelles mesures concernant le secteur privé, le commerce et, notamment, l'investissement : *i*) obligation pour tous les investisseurs étrangers entreprenant des projets en Algérie de s'associer à des partenaires algériens, la part des investisseurs étrangers dans l'actionariat ne devant pas dépasser 49 % ; *ii*) instauration d'un droit de préemption au profit de l'État pour toute cession d'actifs détenus par des investisseurs étrangers ; *iii*) obligation pour toute entreprise étrangère soumissionnant pour un marché public de s'engager à réaliser un investissement en partenariat avec une entreprise locale ; *iv*) instauration de la possibilité pour l'État de reprendre les actifs cédés dans le cadre d'une privatisation si le repreneur ne s'acquitte pas de ses obligations, de paiement notamment ; *v*) interdiction de cession à des étrangers de biens immobiliers récupérés ou nationalisés par l'État ; *vi*) autorisation de l'importation de chaînes de production rénovées en vue d'encourager l'investissement local et la délocalisation d'activités vers l'Algérie par les investisseurs étrangers ; *vii*) octroi de la garantie de l'État aux crédits bancaires alloués aux entreprises publiques stratégiques dans le cadre de leurs investissements de modernisation, et prise en charge par l'État des intérêts sur ces crédits pendant les périodes de différés de paiement.

S'agissant du commerce, les nouvelles mesures sont : *i*) interdiction du crédit à la consommation à l'exception des crédits immobiliers ; *ii*) obligation de recourir aux crédits documentaires comme mode de financement des importations des biens et services (sauf pour les PME important des pièces détachées ou des intrants dans la limite de 2 millions DZD par an) ; *iii*) obligation aux importateurs étrangers cantonnés dans la revente en l'état de céder au moins 30 % du capital à des entrepreneurs nationaux. À travers ces mesures, les autorités cherchent entre autres à réduire le montant des importations de biens et services.

Le gouvernement a par ailleurs adopté en 2010 une réforme du code des marchés publics, une réforme visant à automatiser toutes les procédures douanières et fiscales, et instauré l'identifiant unique pour tout opérateur économique. Afin d'encourager la création d'entreprises, notamment par les jeunes diplômés, il a été décidé d'étendre à deux années supplémentaires le dispositif d'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), et à cinq années l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS).

On n'a pas encore évalué l'impact de ces différents programmes et mesures. Cependant, certaines mesures ont commencé à produire leurs effets. À titre d'exemple, les importations de biens et services ont baissé de 2 % en 2010 par rapport à 2009, libérant un excédent commercial de 16.45 milliards USD contre 5.90 milliards USD en 2009. Concernant les mesures relatives aux investissements directs étrangers (IDE), il est prématuré de procéder à leur évaluation, en raison de leur caractère relativement récent.

## Autres développements récents

Dans le secteur financier, les mesures des années précédentes ont été consolidées en 2010. C'est ainsi que le Fonds national d'investissement (FNI), créé en 2009 et doté de 150 milliards DZD (1.5 milliard d'euros environ) afin de mobiliser une partie des excédents financiers du Trésor public pour le financement de projets initiés par des entreprises algériennes, notamment publiques, a vu ses ressources augmenter en 2010 de 75 milliards DZD (750 millions d'euros). Il est prévu que les ressources du Fonds atteignent à moyen terme quelque 1 000 milliards DZD (10 milliards d'euros). Les missions du FNI consistent à mettre à la disposition des secteurs stratégiques porteurs de croissance les fonds nécessaires au financement de leurs projets, grâce à un ensemble d'instruments, dont notamment les prises de participation. Le fonds intervient dans le financement de projets structurant, ayant un effet d'entraînement sur d'autres branches d'activités. L'État a aussi mis en place des dispositifs financiers afin de permettre aux PME d'accéder à des crédits garantis, par l'intermédiaire des institutions de garanties (FGAR-SGR). Les PME pourront aussi bénéficier d'une bonification par le Trésor public des taux d'intérêts sur les crédits bancaires. Des fonds locaux (un fonds par Wilaya [département], soient 48 fonds), dotés chacun d'un milliard DZD et destinés au financement des entreprises locales (PME et micro-entreprises), ont également été créés. Par ailleurs, le marché obligataire se développe et l'État encourage des transactions dans le cadre d'opérations de crédit-vente.

Par ailleurs, les institutions financières bancaires et non bancaires (assurances, sociétés de crédit-vente, établissements de crédit, etc.) se sont mises en 2010 en conformité avec la nouvelle réglementation qui leur fait obligation d'augmenter leurs capitaux propres afin d'accroître leurs engagements et de respecter les règles prudentielles. Enfin, la dynamisation de la bourse d'Alger s'est poursuivie avec l'entrée en bourse d'une compagnie d'assurances, faisant passer sa capitalisation de 8 à 13 milliards DZD environ. Le compartiment obligataire, notamment pour les obligations assimilables du Trésor (OAT), reste cependant le plus actif sur le marché financier.

## Réforme du secteur public

Si les indicateurs macroéconomiques se sont améliorés au cours des dernières années, il demeure que les contraintes économiques structurelles et les exigences sociales occupent l'ensemble des débats dans le pays. La loi de règlement budgétaire pour l'exercice fiscal de 2008 a été votée par l'Assemblée début 2011 pour permettre aux élus d'évaluer la gestion des finances publiques (GPF) et leur impact sur le niveau général de développement du pays. Le Conseil national de la fiscalité, inactif depuis sa création en 2001, sera relancé en 2011. Le CNF, qui regroupe des représentants de l'administration fiscale, des opérateurs économiques et des syndicats, est un espace de concertation devant permettre aux parties de débattre des incidences des dispositions fiscales sur l'activité économique. Dans le domaine des entreprises publiques, les autorités ont décidé de redynamiser et de recapitaliser les grands groupes industriels publics, à l'image de la SVNI (Société nationale des véhicules industriels), de l'Enie (Entreprise nationale des industries électroniques), de la PMA (machinisme agricole), ou de l'ENMTP (Entreprise nationale de matériels de travaux publics).

En matière de transparence et de bonne gouvernance, le gouvernement a poursuivi en 2010 la mise en œuvre des recommandations du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), auquel l'Algérie a volontairement adhéré en 2003. Concernant la corruption, l'Algérie est classée au 105<sup>e</sup> rang sur un total de 178 pays examinés (elle était 111<sup>e</sup> sur 180 pays dans le rapport précédent) selon l'indice de perception de la corruption publié en 2010 par *Transparency International*. Plusieurs mesures ont été prises en 2010 dans le but de prévenir et lutter contre la corruption : (i) refonte du statut général de la fonction publique et révision des conditions de travail des fonctionnaires pour promouvoir les valeurs d'intégrité, de responsabilité et d'efficacité dans l'administration publique ; (ii) réorganisation et renforcement des organes de contrôle et de vérification des finances publiques (inspection générale des finances, cour des comptes, etc.).

Suite à la flambée des prix des produits alimentaires de large consommation observée en janvier 2011, et afin d'apporter une réponse rapide à la crise sociale qu'elle a suscitée (émeutes dans plusieurs villes du pays), les autorités ont pris diverses mesures visant à réduire les prix des denrées de base. Ces mesures sont applicables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2011 et comprennent : i) une suspension des droits de douane (5 %) à l'importation et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 17 % sur le sucre roux et d'autres matières de base ; ii) une suspension de la TVA de 17 % sur les matières premières entrant dans la production des huiles alimentaires ; iii) une exonération de l'impôt sur les bénéfices (fixé à 19 % pour les activités de production et à 25 % pour les activités de distribution) pour les sociétés de production, de traitement et de distribution des huiles alimentaires et du sucre ; etc. Toutes ces mesures auront un impact sur les finances publiques en 2011.

## Gestion des ressources naturelles et environnement

Le secteur des hydrocarbures constitue la principale ressource de l'Algérie. Ce secteur génère près de 97 % des recettes d'exportations, 70 % des recettes budgétaires et 45 % du PIB. Une mauvaise performance de ce

secteur est donc source de vulnérabilité économique pour le pays. Une partie des ressources du secteur alimente un fonds de régulation des recettes (FRR) mis en place dans le but de garantir les dépenses publiques contre les fluctuations de la production et des cours des hydrocarbures. Les ressources du fonds sont constituées par la différence entre les ressources fiscales effectives produites par le secteur et celles qui avaient été budgétisées sur la base d'un prix de référence de 37 USD le baril.

En matière de gestion environnementale, l'Algérie a mis en place un plan axé sur la réduction des pollutions et des nuisances, la préservation de la diversité biologique et des espaces naturels, la formation, l'information et la sensibilisation des populations sur les questions environnementales. Un dispositif législatif correspondant a été mis en place pour intégrer la protection de l'environnement dans les politiques publiques. Des avancées ont ainsi été enregistrées en matière de dépollution industrielle.

### **Infrastructures**

Dans le domaine des infrastructures, essentielles au développement de l'activité économique et à l'équilibre des régions, l'effort est resté soutenu en 2010, année charnière entre le plan 2005-09 et le nouveau programme d'investissements publics 2010-14. Il s'agit notamment de faire baisser la pression sur le foncier industriel dans les régions littorales. Longue de plus de 1 200 km, l'autoroute Est-Ouest a été réalisée aux 4/5, et devrait être achevée en 2011. Une deuxième autoroute longue de 1 300 km est à l'étude pour relier les régions steppiques et les hauts plateaux. Une voie ferrée pour trains à grande vitesse est projetée entre la ville côtière de Jijel et Sétif (130 km). Les travaux des lignes de tramways d'Alger, d'Oran et de Constantine, les trois plus grandes villes du pays, se sont poursuivis en 2010. Les études pour la réalisation de lignes dans trois autres grandes villes ont été lancées durant l'année. Dans le secteur des équipements collectifs, une centrale électrique à cycle combiné solaire-gaz de 150 mégawatts a été réceptionnée en fin 2010 dans la région gazière de Hassi R'mel. Enfin, l'effort d'électrification et de raccordement des réseaux d'alimentation en eau potable et de gaz a été soutenu en 2010.

### **Réforme agricole**

Le secteur agricole a vu en 2010 s'accélérer la mise en œuvre du Plan de renouveau agricole et rural, dont les ressources de 1 000 milliards DZD ont été pour une bonne part affectées aux différents projets validés. Une bonne partie des dettes des agriculteurs a également été effacée. La mise en œuvre des dispositions relatives à la cession des terres du domaine privé de l'État s'est accélérée sous l'égide de l'Office national des transactions agricoles, et les premières Sociétés civiles agricoles par actions, visant l'ouverture du capital des exploitations agricoles à l'épargne nationale, ont vu le jour.

## Partenaires économiques émergents

À l'instar des autres pays africains, l'Algérie entretient depuis longtemps des partenariats dits « traditionnels » avec les pays de l'Union européenne ou les États-Unis. Ces dernières années, de nouvelles formes de relations économiques et commerciales se sont développées et intensifiées avec les pays émergents, dont notamment la Chine, la Russie, le Brésil, la Turquie, la Malaisie, la Corée du Sud ou l'Arabie Saoudite. Les partenariats conclus entre l'Algérie et les pays émergents visent à ouvrir un marché plus large, en phase avec l'important programme d'investissements publics. Consciente de sa forte dépendance vis-à-vis de l'Europe, l'Algérie favorise ces nouveaux partenariats afin de diversifier ses partenaires.

La Chine et l'Algérie ont signé en 2004 plusieurs accords de coopération économique et technique, notamment dans le domaine des hydrocarbures. Le Forum de coopération Chine-Afrique (Focac) et le Forum de coopération entre la Chine et les pays arabes (CASCF - *China-Arab States Cooperation Forum*) contribuent au renforcement des relations de coopération entre la Chine avec l'Algérie comme avec les autres pays africains. La coopération entre la Chine et l'Algérie couvre plusieurs champs d'activités économiques, culturelles, sanitaires, hydrauliques, énergétiques et éducatives. Les firmes chinoises sont présentes en Algérie dans les secteurs, entre autres, de l'habitat, des travaux publics, des télécommunications ou de l'hydraulique. Les statistiques indiquent une progression constante du volume des échanges entre les deux pays, dont le montant s'élève à 5.7 milliards USD et qui ont crû de 11.3 % en 2010. Plusieurs firmes chinoises participent régulièrement aux appels d'offres et exécutent des projets. En 2009, la Chine a représenté 12 % des importations de l'Algérie, et elle a absorbé 1.9 % de ses exportations. Il existe depuis 1963 entre l'Algérie et la Chine un accord de coopération sanitaire extrêmement fructueux. Des équipes médicales chinoises exercent en Algérie, où la Chine a réalisé plus de 10 000 logements, dix cités universitaires et des hôpitaux. La présence chinoise se caractérise par un volume d'investissements d'un milliard USD. En 2009, la communauté chinoise travaillant et/ou vivant en Algérie est estimée à plus de 35 000 personnes. La télévision chinoise prévoit d'ouvrir un bureau permanent à Alger, et envisage d'organiser des événements d'échanges et d'information entre les deux pays.

Les travaux de la 4<sup>e</sup> Commission intergouvernementale mixte de coopération économique, commerciale, scientifique et technique algéro-russe ont permis d'établir en juin 2010 un bilan de l'application des décisions prises lors de la précédente session qui avait eu lieu en novembre 2008 à Moscou. En marge de la visite du président russe en Algérie en 2010, cinq accords ont été signés : un mémorandum d'entente sur la coopération entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (Idri) des deux ministères des Affaires étrangères ; un mémorandum d'entente de coopération entre le Conseil national économique et social (CNES) algérien et la Chambre civique russe ; un accord de coopération dans le domaine du transport maritime. Les deux derniers accords ont trait au volet énergétique. Les deux pays ont également conclu des accords en matière de coopération militaire et technique qui ont considérablement augmenté leurs échanges. Dans le domaine des hydrocarbures, Gazprom a signé un contrat d'exploration dans la zone El Assel - Bassin de Berkine (région Est).

Le Brésil et l'Algérie ont signé en juin 1981 un accord-cadre de coopération scientifique, technologique et technique. Cet accord a été complété par un autre signé à Alger le 23 juin 2008. Le Brésil est actif dans le domaine de l'artisanat, avec la prochaine ouverture d'une école pilote de taille de pierre pour l'artisanat minéral, la fabrication de bijoux incrustés et la création de bijoux dans la wilaya de Tamanrasset. Un séminaire international intitulé « Transfert de connaissances pour la production de gemmes taillées, bijoux et artisanat minéral » s'est tenu en 2010 au centre universitaire de Tamanrasset en présence des experts brésiliens. En 2009, le Brésil a représenté 2.2 % des importations de l'Algérie et a absorbé 3.2 % de ses exportations.

La Turquie et l'Algérie entretiennent des liens particuliers. La Turquie est le quatrième pays avec lequel l'Algérie a signé un traité d'amitié et de coopération en 2006, après l'Espagne, le Portugal et l'Italie. La Turquie est présente en Algérie dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment à travers le projet de construction de l'immeuble du parc technologique de Sidi Abdallah, confié à l'entreprise Kontek. Les opérateurs turcs sont aussi présents en Algérie dans la vente de pièces détachées. En 2009, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint 3.8 milliards USD, plaçant la Turquie au 6<sup>e</sup> rang des clients de l'Algérie (2.06 milliards USD d'exportations) et au 7<sup>e</sup> rang de ses fournisseurs (1.7 milliard USD d'importations).

L'Algérie et la Malaisie sont liées par des relations politiques et économiques. Les deux pays ont signé trois accords de coopération en 2003, notamment dans le domaine des télécommunications. Algérie Télécom et le Cyber Parc de Sidi Abdallah de l'ANPT I (Agence nationale de promotion des parcs technologiques) travaillent avec le Multimédia Super Corridor (MSC) et des opérateurs de télécommunications malaisiens. L'Inde est présente en Algérie dans la sidérurgie. Les voitures provenant des pays asiatiques pénètrent de plus en plus le marché algérien. Au cours des cinq dernières années, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Koweït ont fortement intensifié leurs relations avec l'Algérie, notamment dans le commerce et les services.

## Contexte politique

---

La vie politique en Algérie en début 2011 a été marquée par une forte expression de revendications populaires sociales et politiques. Ce contexte a été favorisé par les manifestations observées dans plusieurs pays arabes, notamment en Tunisie et en Égypte, pour davantage de démocratie, de liberté individuelle et d'association, ainsi que de meilleures conditions de vie. En Algérie, ces manifestations, initialement à caractère social et syndical, s'étaient déclenchées notamment suite à : *i)* la flambée des prix des produits alimentaires ; *ii)* la difficulté de trouver un logement ; et *iii)* l'ampleur du chômage, en particulier des jeunes (il frappe 21.5 % des 16-24 ans). Ces manifestations se sont durcies en prenant un caractère politique. Le Rassemblement pour la Culture et le Développement (RCD), un parti d'opposition occupant 19 sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN), a notamment lancé plusieurs appels à manifester, avant d'annoncer, le 9 mars 2011, la suspension des activités de son groupe parlementaire « *jusqu'à ce que les conditions d'une transmission fidèle des interventions des députés soient garanties* ».

Face à ces manifestations et revendications, l'exécutif a pris plusieurs mesures. Au plan politique, une des premières revendications était la levée de l'état d'urgence décrété en février 1992 dans le cadre de la « lutte contre le terrorisme ». Elle a finalement été satisfaite le 22 février 2011 par décision du Conseil des ministres. Puis le parti du président de la République, le Front de libération nationale (FLN), a relancé le 9 mars l'idée d'une révision de fond de la constitution en vigueur depuis 1996. Concernant la flambée des prix des produits alimentaires de large consommation, des mesures fiscales applicables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2011 ont été annoncées. Sur la question de l'emploi de jeunes, le gouvernement a pris de nouvelles mesures et renforcé les dispositifs déjà existants (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, dispositif d'Aide à l'insertion professionnelle, travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre, etc.), mais leur impact reste encore très limité.

L'Algérie avait connu une décennie de relative stabilité politique après les turbulences vécues dans les années 1990. Des élections se sont tenues régulièrement dans le cadre de la nouvelle constitution, et Abdelaziz Bouteflika a été réélu président en 2009. Des élections législatives ont renouvelé l'APN en mai 2007, ainsi que et les Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) en octobre 2007. La sécurité dans le pays s'est considérablement améliorée et des progrès tangibles en matière de consolidation de la paix sont observés, suite aux dispositions de la Charte sur la paix et la réconciliation nationale lancée par le chef de l'État et adoptée en 2005 par référendum avec 97 % des suffrages.

## Contexte social et développement des ressources humaines

Les indicateurs sociaux sont globalement bien orientés et l'Algérie paraît en mesure de réaliser la plupart des OMD. Le PIB par habitant est estimé à plus de 4 000 USD en 2010, contre 1 610 USD en 2000. Selon l'Indice de développement humain (IDH) publié par le Pnud en 2010, l'Algérie se classe au 84<sup>e</sup> rang sur un total de 169 pays, ce qui la place désormais dans le groupe des pays à développement humain élevé. La proportion de la population vivant dans des conditions d'extrême pauvreté a été estimée à 0,5 % en 2009, contre 1,9 % en 1988. Dans le domaine de la santé, l'espérance de vie à la naissance est passée à plus de 75 ans en 2010 (71 ans en 2000), l'une des meilleures performances en Afrique. En matière d'éducation, le taux brut de scolarisation des enfants âgés de six ans s'est établi à 97,9 % en 2010, contre 43 % en 1966.

Malgré ces progrès, l'Algérie reste confrontée sur le plan social au défi du chômage, surtout parmi les jeunes, et au manque de logements.

Les autorités ont déployé beaucoup d'efforts depuis dix ans pour lutter contre le chômage, dont le taux officiel est passé de 30 % en 2000 à 18 % en 2004 pour s'établir à 10,2 % en 2010. Mais ce taux reste élevé chez les jeunes : 21,5 % parmi les 16-24 ans. Au niveau des chômeurs ayant un diplôme, on retrouve un taux de 33,6 % chez les femmes contre 11,1 % pour les hommes.

Les autorités ont mis en place en juin 2008 un plan d'action pour la promotion de l'emploi, avec divers dispositifs d'accompagnement : *i*) l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) ; *ii*) la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC) ; *iii*) le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) des jeunes, notamment des diplômés de l'université ; et *iv*) divers dispositifs tels que des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre, et l'insertion au sein de dispositifs de solidarité. Le plan vise à la création annuelle de 40 000 micro-entreprises pourvoyant 100 000 emplois par an. Le nouveau Plan quinquennal (2010-14), approuvé début 2010, a reconduit la politique de grands travaux pour lutter contre le chômage. Sa mise en œuvre a permis des résultats significatifs : au cours des 11 premiers mois de l'année, 30 464 projets ont ainsi été financés, qui ont généré 73 956 postes de travail (en 2009, les 28 836 projets financés avaient généré 75 572 emplois).

En février 2011, le gouvernement a affecté une dotation de 1,38 milliard USD aux banques publiques pour le financement d'investissements à long terme, et il a lancé un programme ambitieux d'aménagement de zones industrielles (4 000 hectares) dans tout le pays, en impliquant les collectivités locales. Afin de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes, il a également annoncé l'octroi de prêts sans intérêt, à hauteur d'environ 7 000 USD aux jeunes créateurs de micro-entreprises pour la location de locaux, et de 14 000 USD aux jeunes diplômés universitaires souhaitant ouvrir un cabinet ou un bureau d'études.

Par ailleurs, l'Algérie a déployé beaucoup d'efforts en matière de logement. Le programme quinquennal 2005-09 a permis la construction de 1 045 000 logements, dont 59 % de logements urbains et 41 % de logements ruraux. Le parc national est estimé à plus de sept millions de logements.

Dans la lutte contre les inégalités sociales et pour l'égalité des genres, la révision constitutionnelle adoptée par le parlement le 15 novembre 2008 a apporté des changements majeurs quant au renforcement des droits politiques de la femme (art. 31 bis), en augmentant notamment les possibilités d'accès à des postes électifs. Le code de la famille, le code de la nationalité et le code pénal ont été modifiés récemment pour prendre en compte les intérêts et la protection de la femme. L'indice de parité entre sexes dans l'éducation (rapport des taux de scolarisation bruts entre filles et garçons) est de 0,93. Au plan national, le nombre de filles scolarisées est plus important (50,6 % de la population scolarisée) que celui des garçons. Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus était estimé à 75 % en 2009 (80 % pour les hommes et 60 % pour les femmes).

Le programme 2010-14 réserve plus de 40 % de ses ressources à l'amélioration du développement humain. Les dépenses budgétaires en Algérie sont consacrées prioritairement à l'amélioration des infrastructures économiques et sociales de base en faveur de la lutte contre la pauvreté et la précarité. En 2010, des enveloppes financières importantes (près de 1 000 milliards DZD) ont été allouées aux transferts sociaux, ciblant en priorité la prime et la restauration scolaires, le transport scolaire, le logement social et la santé publique.